

Obtentions végétales—Loi

variétés de semences, les nouveaux médicaments ou peu importe quoi?

Nous avons réussi à accomplir de grandes choses dans de nombreux domaines où le gouvernement est intervenu. Le gouvernement a collaboré avec les universités à l'obtention du colza canola. La députée estime-t-elle que c'est là un échec?

Le Programme énergétique national a fait subir un tel traumatisme à la députée de Calgary Sud-Ouest (M^{me} Sparrow). . .

Mme Sparrow: C'est exact.

M. Blaikie: . . .qu'elle ne peut pas concevoir que le secteur public puisse produire quoi que ce soit de bon. En raison de leur réaction paranoïaque au Programme énergétique national, les conservateurs de l'Alberta, qui ont pris le secteur public en grippe au début des années 80, ne seront pas satisfaits tant que tout le pays n'aura pas été détruit. Tout le pays doit y passer. C'est écoeurant.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

COMITÉS DE LA CHAMBRE

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ—LA NOMINATION D'UN COMITÉ SPÉCIAL

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis. Je crois qu'il y a consentement unanime pour que je présente la motion suivante immédiatement et que nous passions au vote sans débat. Je propose:

Que soit constitué, en application de l'article 56 de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité et de l'article 7 de la Loi sur les infractions en matière de sécurité,

un comité spécial de la Chambre des communes chargé de faire un examen complet des dispositions et de l'application de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, le comité étant autorisé à se réunir après le 16 juillet 1989 et devant remettre son rapport à la Chambre au plus tard le 16 juillet 1990;

Que le comité ait les mêmes pouvoirs qu'un comité permanent; et

Que la composition du comité soit la suivante:

M. Thacker à titre de président, et MM. Brewin, Horner, Lee, Littlechild, Nunziata, Tremblay (Lotbinière) et Tétreault.

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre consent-elle unanimement à ce que le leader parlementaire du gouvernement présente sa motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Mazankowski: Que le projet de loi C-15, Loi concernant la protection des obtentions végétales, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité législatif.

M. Milliken: Monsieur le Président, je voulais invoquer le Règlement pendant que le leader du gouvernement à la Chambre est encore ici. Il a présenté une motion de clôture ce soir et a demandé qu'on limite le débat sur le projet de loi qui nous occupe. Je sais que beaucoup de députés voudraient tout de même prendre la parole sur cette question. Le leader du gouvernement à la Chambre serait-il prêt à demander le consentement unanime des députés pour prolonger la séance après une heure, de sorte que ceux qui désirent prendre la parole aient la possibilité de le faire?

M. Lewis: Monsieur le Président, quand j'ai vu mon savant collègue parler de la protection des obtentions végétales, j'ai su qu'il était temps de demander la clôture du débat.

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: Monsieur le Président, je veux simplement bien faire remarquer qu'il y a 43 députés du Nouveau Parti démocratique à la Chambre des communes et que tous veulent prendre la parole à ce moment-ci.